

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP PARIS 20E PERE-LACHAISE
SAID CASCADES
6 RUE PAGANINI
75972 PARIS CEDEX 20

3061-000168-0001-00



KOC EROL
OU KOC AYSE
30 RUE PIAT
75020 PARIS

Somme qu'il vous reste à payer
0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2020.

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 06 58 217 040 495
Déclarant 2 (C) : 11 95 608 680 007
Référence de l'avis : 21 75 A743116 59
Adresse d'imposition au 01/01/2021 :

30 RUE PIAT

75020 PARIS

Numéro FIP : 755 76 84 9620867789 3
Numéro de rôle : 016
Date d'établissement : 22/07/2021
Date de mise en recouvrement : 31/07/2021

Identifiant service : 75043

Vos contacts

Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
Par téléphone
au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place

auprès de votre centre des finances publiques
(horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)
SIP PARIS 20E PERE-LACHAISE
SAID CASCADES
6 RUE PAGANINI
75972 PARIS CEDEX 20

* (service gratuit + coût de l'appel)

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Revenu fiscal de référence :
Nombre de parts :
11 770
4,00

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2021, de vos revenus 2020. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2020.

Pour communiquer vos coordonnées bancaires, rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr, rubrique « Mettre à jour vos coordonnées bancaires ». Cet espace permet l'actualisation rapide et sécurisée des renseignements vous concernant.

Déclarant 1 - Nom de naissance : KOC
Déclarant 2 - Nom de naissance : CETINKAYA

situation du foyer		cas particulier		enfants majeurs célibataires		enfants mariés		personnes recueillies handicapées	
enfants mineurs ou handicapés		dont enfants handicapés		enfants mineurs ou handicapés		dont enfants handicapés		NOMBRE DE PARTS	
RÉSIDENCE EXCLUSIVE				RÉSIDENCE ALTERNÉE					
M				1					

2 4,00

Détail des revenus
Salaires.....
Déduction 10% ou frais réels.....
Salaires, pensions, rentes nets.....
Revenu brut global.....
Revenu imposable.....
Impôt sur les revenus soumis au barème (14)
Montant net de votre imposition.....

IMPOT NET
Total de l'impôt sur le revenu net.....
0

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2020 :
0

IMPOT SUR LE REVENU
Impôt sur le revenu 2020 dû (53):
Au vu des éléments que vous avez déclarés,
vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES
Revenu fiscal de référence (25).....
PLAFOND EPARGNE RETRAITE
Le plafond disponible pour la déduction des
cotisations versées en 2021, pour la
déclaration des revenus à souscrire en 2022 est de :

Plafond total de 2019
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020
Plafond calculé sur les revenus de 2020
Plafond pour les cotisations versées en 2021

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur l'impôts.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2023 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2021			
Taux personnalisé qui sera utilisé par votre organisme collecteur (employeur, caisse de retraite ...) pour le prélèvement à la source sur votre revenu net imposable	Taux pour le foyer	0,00%	0,00%
	OU		
Si vous souhaitez opter pour des taux individualisés à la place du taux pour le foyer, rendez-vous sur impots.gouv.fr		Ces taux individualisés seront alors les suivants :	
Taux individualisé pour le déclarant 1		0,00%	
Taux individualisé pour le déclarant 2		0,00%	
Cette option ne modifie pas le montant total prélevé à la source pour le foyer			

